



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 103420

Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'aide apportée aux banques par l'État au plus fort de la crise bancaire et financière. Les citoyens se souviennent que l'État est venu en aide aux banques lorsque celles-ci étaient menacées par un système qu'elles avaient elles-mêmes inventé en vue de s'enrichir. Grâce au soutien financier de l'État, c'est-à-dire des citoyens, ces banques ont survécu à la crise et ont même dégagé, dès cette année, des bénéfices record. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer ce que l'État a gagné en sauvant les banques de la banqueroute et donc ce que les banques ont apporté aux citoyens qui, par le biais de l'État, les ont sauvées.

Texte de la réponse

Le plan français de soutien aux banques a été mis en oeuvre en octobre 2008 de manière coordonnée avec les autres pays européens. Il visait à permettre aux banques de se refinancer dans un contexte de crise financière généralisée, de manière à ce qu'elles puissent continuer de financer l'économie française. La Société de prise de participation de l'État (SPPE) a prêté 19,75 Mdseuros de fonds propres aux banques françaises (5,1 Mdseuros à BNP-Paribas, 3,4 Mdseuros à la Société générale, 3 Mdseuros au Crédit agricole, 1,2 Mdeuros au Crédit mutuel et 7,05 Mdseuros à la Banque populaire-Caisse d'épargne (BCPE)). À cela s'ajoute la garantie apportée par l'État sur les 77 Mdseuros prêtés aux banques par la Société de financement de l'économie française (SFEF). Enfin, l'État a soutenu Dexia par une prise de participation (via la SPPE) à hauteur de 1 Mdeuros et des garanties sur ses financements (jusqu'à 36,6 Mdseuros) et sur certains actifs (d'une valeur maximale de 5 Mdseuros). Le plan de soutien aux banques a été mis en sommeil dès l'automne 2009 du fait d'un remboursement rapide des prêts accordés et de l'arrêt des émissions de la SFEF. Après les derniers remboursements par BCPE des apports en fonds propres faits par la SPPE le 23 mars 2011 et le versement par la BPCE des dividendes au titre de 2010, le 19 mai, le plan de soutien peut être considéré comme clos. Il ne reste plus désormais que la participation au capital de Dexia, ainsi que les garanties accordées à la SFEF, au refinancement de Dexia et au portefeuille d'actifs gérés en extinction de Dexia, qui ont vocation à s'amortir progressivement dans les quelques années qui viennent. Le plan de soutien a contribué à la bonne résistance relative de l'économie française face à la crise, puisque les banques ont continué à prêter aux entreprises et aux ménages, évitant ainsi une récession encore plus sévère. Le crédit n'a jamais reculé en 2009/2010 malgré la récession, et en mars 2011, les encours de crédit au secteur privé ont augmenté de 4,7 % en rythme annuel contre 2,5 % pour les autres pays de la zone euro. Outre sa contribution à la bonne résilience face à la crise financière, le plan aura rapporté au total 2,7 Mdseuros nets à l'État, issus de la rémunération des garanties aux émissions de la SFEF (1,4 Mdeuros), des recettes de dividendes et primes de remboursements sur les fonds propres apportés par la SPPE, nets des charges de cette dernière (0,8 Mdeuros) et de la rémunération payée par Dexia sur les garanties qui lui ont été apportées par l'État (0,5 Mdeuros).

Données clés

Auteur : [M. Christian Eckert](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103420

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et industrie

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée le : 29 mars 2011, page 2994

Réponse publiée le : 5 juillet 2011, page 7251